

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01747

Numéro SIREN : 515 400 158

Nom ou dénomination : 3S

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2020 sous le numéro de dépôt 11857



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	X
Régime réel normal					
Régime réel normal					
ME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si vous êtes une entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration par pays n° 2258-SD (article 223-1-1 quinquies C du CGI)					
Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration par pays n° 2258-SD					
Si vous êtes une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS " 3 S "	50 Chemin d'Antonelle
SIRET 5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7	13090 AIX EN PROVENCE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES
entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Si vous êtes une entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration par pays n° 2258-SD (article 223-1-1 quinquies C du CGI)
Si vous êtes une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation

SIRET	
-------	--

ACTIVITE
Activités exercées
HOLDING FAMILIALE
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)				
Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	6 972
Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
---	--	--

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
Revenus nets soumis à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application d'une majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Inst Tech Expertise Comptable	
580 LA FARE LES OLIVIERES	
Tél: 04.90.45.02.41	Tél:

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 20/03/2017
	Lieu: AIX EN PROVENCE
	Qualité et nom du signataire: Président
	Signature: HESS Ana

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

tant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b								
tant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c								
tant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes posées							d								
<table border="1"> <tr> <td>Montant des distributions</td> <td></td> </tr> <tr> <td>moins que celles visées en (a)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>b), (c) et (d) ci-dessus (3)</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>							Montant des distributions		moins que celles visées en (a)		b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
							Montant des distributions								
							moins que celles visées en (a)								
							b), (c) et (d) ci-dessus (3)								
							f								
							g								
							h								
tant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i								
tant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j								
tant des revenus répartis (5)							Total (a à h)								

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

DIVERS

10. NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

DRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
tant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
cessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SAS " 3 S " Néant ☐

Adresse de l'entreprise 50 Chemin d'Antonelle 13090 AIX EN PROVENCE

Numéro SIRET * 5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>	Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 5</u>
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
Immobilisations corporelles *		028	030	25 491	283 158
Immobilisations financières * (1)		040	042	64 647	54 400
Total I (5)		044	048	90 138	337 558
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	20 000	3 920
	Autres * (3)	072	074	3 926	10 081
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086	20 565	3 323
Charges constatées d'avance *		092	094	770	1 048
Total II		096	098	20 000	18 373
Total général (I+II)		110	112	110 138	355 930

PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *				120	1 000
Ecart de réévaluation				124	
Réserve légale				126	100
Réserves réglementées *				130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131	
Report à nouveau				134	149 624
Résultat de l'exercice				136	(16 509)
Provisions réglementées				140	
Total I				142	134 215
Provisions pour risques et charges				154	
Total II				156	520
Emprunts et dettes assimilées				164	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				166	8 201
Fournisseurs et comptes rattachés *				172	216 625
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	194 371
Produits constatés d'avance				174	
Total III				176	225 346
Total général (I + II + III)				180	359 562

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 6						Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 5					
Ventes de marchandises *										209			210								
Production vendue										215			214								
biens																					
services *										217			218	20 129		16 402					
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)												222									
Production immobilisée *												224									
Subventions d'exploitation reçues												226									
Autres produits												230	30 465		400						
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												232	50 594		16 802						
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												234									
Variation de stock (marchandises) *												236									
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												238									
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												240									
Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)												242	50 741		25 746						
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 330)												244	8 861		308						
Rémunérations du personnel *												250									
Charges sociales (cf. renvoi 380)												252									
Dotations aux amortissements *												254	7 500		7 500						
Dotations aux provisions												256									
Autres charges										dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259		262			12						
										dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260											
Total des charges d'exploitation (II)												264	67 102		33 566						
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	(16 509)		(16 764)						
Produits financiers (III)												280									
Produits exceptionnels (IV)												290			4 000						
Charges financières (V)												294									
Charges exceptionnelles										dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347		300									
										dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) 348											
Impôts sur les bénéfices * (VII)												306									
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												310	(16 509)		(12 764)						
B - RÉSULTAT FISCAL										Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312			314	16 509					
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												316									
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318									
Provisions non déductibles *												322									
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												324									
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés 247										écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330	9 537								
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option										(Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251									
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999									
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997									
Entreprise nouvelles (44. articles) 986										Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987		127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquiés) 138		342						
Reprise d'entreprises en difficulté (44. articles) 981										Jeune entreprise innovante (44. articles A) 989		991	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 990								
Divers dont ZFA (44. quaterdecies) 345										Investissements outre-mer 344		346	Créance due au report en arrière du déficit		350						
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655																					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352			354	6 972					
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)												356									
Déficits antérieurs reportables : *123...159 dont imputés sur le résultat :														360							
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370			372	6 972					

ANNEXE DECLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS " 3 S "

31/12/2016

Détail des réintégrations diverses		
Quote part SCI A2M		9 442
Quote part SCI Little 3S		95
Total des réintégrations diverses	330	9 537

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS " 3 S "**

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430 300 000	432	434	436 300 000	300 000
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470 1 149	472	474	476 1 149	1 149
	Immobilisations financières	480 119 047	482	484	486 119 047	119 047
	TOTAL	490 420 196	492	494	496 420 196	420 196

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	502	504	506
	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520 16 842	522 7 500	524	526 24 342
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560 1 149	562	564	566 1 149
	TOTAL	570 17 991	572 7 500	574	576 25 491

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591			
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS " 3 S "

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	64 647	632		634		636	64 647
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	20 000	652		654		656	20 000
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	84 647	682		684		686	84 647

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales	740		745	
Imm. am. divers	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	123 159
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	123 159
Déficits de l'exercice	860	6 972
Total des déficits restant à reporter	870	130 131

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTEURS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Subsides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire N° 3S en Euros.

Inst Tech Expertise Comptable

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS " 3 S " Néant ☒ •

Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
---	-----	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Période de référence	du	024	au
Date de cessation	186		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ •

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS " 3 S "

DRESSE (voie)

50 Chemin d'Antonelle

CODE POSTAL

13090

VILLE

AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

forme juridique Dénomination ° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions dresse : N° Voie Code postal Commune Pays forme juridique Dénomination ° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions dresse : N° Voie Code postal Commune Pays forme juridique Dénomination ° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions dresse : N° Voie Code postal Commune Pays forme juridique Dénomination ° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions dresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

titre (2) M Nom patronymique HESS Prénom(s) Jean-PhilippeNom marital % de détention 33.40 Nb de parts ou actions 334naissance : Date 240254 N° Département 93 Commune MARTREUIL SOUS Pays FRANCEdresse : N° 50 Voie Chemin d'AntonelleCode postal 13090 Commune AIX EN PROVENCE Pays FRANCEtitre (2) Mlle Nom patronymique HESS Prénom(s) MélanieNom marital % de détention 33.30 Nb de parts ou actions 333naissance : Date N° Département Commune Pays dresse : N° 50 Voie Chemin d'AntonelleCode postal 13090 Commune AIX EN PROVENCE Pays FRANCE

.) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

.) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ •

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS " 3 S "

ADRESSE (voie) 50 Chemin d'Antonelle

CODE POSTAL 13090

VILLE AIX EN PROVENCE

OMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
OMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

forme juridique Dénomination

° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

forme juridique Dénomination

° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

forme juridique Dénomination

° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

forme juridique Dénomination

° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

titre (2) Mme Nom patronymique MARTIN PEREZ Prénom(s) Ana

Nom marital HESS % de détention 33.30 Nb de parts ou actions 333

naissance : Date 070554 N° Département Commune Pays

adresse : N° 50 Voie Chemin d'Antonelle

Code postal 13090 Commune AIX EN PROVENCE Pays France

titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

naissance : Date N° Département Commune Pays

adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

.) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

.) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant ☒

XERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS " 3 S "

DRESSE (voie)

50 Chemin d'Antonelle

ODE POSTAL

13090

VILLE

AIX EN PROVENCE

OMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

forme juridique

Dénomination

° SIREN (si société établie en France)

% de détention

.dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

forme juridique

Dénomination

° SIREN (si société établie en France)

% de détention

.dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

forme juridique

Dénomination

° SIREN (si société établie en France)

% de détention

.dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

forme juridique

Dénomination

° SIREN (si société établie en France)

% de détention

.dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

forme juridique

Dénomination

° SIREN (si société établie en France)

% de détention

.dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

forme juridique

Dénomination

° SIREN (si société établie en France)

% de détention

.dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

forme juridique

Dénomination

° SIREN (si société établie en France)

% de détention

.dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

forme juridique

Dénomination

° SIREN (si société établie en France)

% de détention

.dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ossier N° 3S en Euros.

ossier N° 3S en Euros.

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	20 129	16 402	3 727	22.72
70800000 Produits Activités Annexes		5 220	5 220	100.00
70810000 Location Cordeliers	11 839	11 182	657	5.88
70820000 Loyers Saint Martin	3 850		3 850	
70830000 Loyers Présencé	4 440		4 440	
AUTRES PRODUITS	30 465	400	30 064	NS
75800000 Autres produits différence let	1	0	1	NS
79100000 Transfert de Charges	30 464	400	30 064	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	50 594	16 802	33 791	201.12
AUTRES CHARGES EXTERNES	50 741	25 746	24 995	97.08
60615000 Sans Plomb		1 175	1 175	100.00
60630000 Petit Matériel	548	680	132	19.42
60640000 Fournitures Administratives		100	100	100.00
61410000 Charges Locatives Saint Martin	481	893	413	46.18
61420000 Charges Locatives Présencé	507	297	211	70.95
61430000 Charges Copropriété Aix	1 450	1 412	38	2.68
61520000 Entretien Réparations / Biens	15 111	2 255	12 857	570.21
61555000 Ent. & Rép. / Véhicules		610	610	100.00
61600000 Assurance Mini	165	620	455	73.40
61601000 Assurance Appartement		261	261	100.00
62220000 Commissions	2 367	2 382	14	0.60
62221000 Commissions RBNB	304		304	
62260000 Honoraires	27 019	12 056	14 963	124.12
62270000 Frais d'Actes & Contentieux		135	135	100.00
62510000 Frais de déplacement	1 313	654	659	100.72
62561000 Missions 5.50%		191	191	100.00
62562000 Missions Exo.	436	739	303	41.00
62570000 Réceptions 19.60%	161	544	383	70.47
62610000 Affranchissement	191	35	156	440.16
62620000 Téléphonie	402	417	16	3.77
62780000 Autres Frais & Com. / P.S. Bq.	286	290	4	1.28
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	8 861	308	8 553	NS
63511000 CET + CVAE	330	323	7	2.17
63512000 Taxes Foncières	1 418	376	1 042	277.13
63514000 Taxe sur Véhicules de Sociétés		5 175	5 175	100.00
63520000 TCA Non récupérable	7 113	4 784	2 329	48.69
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	7 500	7 500		
68112000 DAP Eléments corporels	7 500	7 500		
AUTRES CHARGES		12	12	100.00
65800000 Autres Charges Différence Let.		12	12	100.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	67 102	33 566	33 537	99.91
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	16 509	16 764	255	1.52
PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 000	4 000	100.00
77520000 PNC éléments actifs cédés		4 000	4 000	100.00

[illegible]

3 S

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 50 Chemin d'Antonelle

13090 AIX EN PROVENCE

515 400 158 RCS AIX EN PROVENCE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons décidé d'annexer un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Total des immobilisations corporelles	275 657	283 157	-2,65
Total des immobilisations financières	54 400	54 400	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	330 057	337 557	-2,22

AH

ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés	4 242	3 919	8,24
Autres créances	3 926	10 081	-61,06
Créances	8 168	14 000	-41,66
Disponibilités	20 564	3 323	518,84
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	20 564	3 323	518,84
Charges constatées d'avance	770	1 048	-26,53
TOTAL ACTIF CIRCULANT	29 504	18 372	60,59
TOTAL ACTIF	359 561	355 930	1,02
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	1 000	1 000	0,00
Réserve légale	100	100	0,00
Report à nouveau	149 624	162 388	-7,86
RESULTAT DE L'EXERCICE	-16 509	-12 764	-29,34
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	134 215	150 723	-10,95
AUTRES FONDS PROPRES			
Emprunts et dettes financières diverses	520		100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 201	13 979	-41,33
Autres dettes	216 624	191 226	13,28
TOTAL DETTES	225 346	205 206	9,81
TOTAL PASSIF	359 561	355 930	1,02

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	20 129	16 402	22,72
Coût des achats et charges externes	50 741	25 745	97,09
VALEUR AJOUTEE	-30 612	-9 343	-227,65
Impôts, taxes et versements assimilés	8 861	307	NS

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-39 473	-9 650	-309,05
Autres produits	30 464	400	NS
Dotations aux amortissements et provisions	7 500	7 500	0,00
Autres charges		12	-100,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-16 508	-16 763	1,52
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-16 508	-16 763	1,52
Résultat exceptionnel		4 000	-100,00
RESULTAT NET COMPTABLE	-16 508	-12 763	-29,34

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 20 129 € contre 16 402 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 22,72 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 67 102 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 7 500 €.

Le résultat d'exploitation ressort à -16 508 € contre -16 763 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 1,52 %.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -16 508 €, représentant 82,01 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en régression de -29,34 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -12 763 €, soit 77,81 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré les difficultés rencontrées au cours du dernier exercice, nous gardons cependant bon espoir face à l'avenir et avons d'ores et déjà pris des mesures tant sur le plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Filiales et participations

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

La situation demeure inchangée.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un déficit de 16 508,69 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à 149 623.92 €

Correspondant au compte "Report à Nouveau", créditeur d'un pareil montant,

- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à 133 115.23 €

Au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. B. C.', written over a horizontal line.

3 S

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 50 Chemin d'Antonelle

13090 AIX EN PROVENCE

515 400 158 RCS AIX EN PROVENCE

**RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS VISEES PAR
L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017

Chers associés,

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Deu', is written over a horizontal line.

3 S

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 50 Chemin d'Antonelle

13090 AIX EN PROVENCE

515 400 158 RCS AIX EN PROVENCE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept,
Et le trente juin, à dix-huit heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par la présidente, par lettre simple en date du 2 juin 2017.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Madame Ana HESS préside la séance en qualité de présidente de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par la présidente, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 1 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion de la présidente,
- le texte des résolutions proposées.

Puis la présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion de la présidente, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Elle précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame la présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion de la présidente sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,

AH

- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la présidente,
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial de la présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Questions diverses

Madame la présidente donne lecture du rapport de gestion.

Enfin elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Madame la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidente approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne à la présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition de la présidente décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 16 508,69 €, de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à 149 623.92 €

Correspondant au compte "Report à Nouveau", créateur d'un pareil montant,

- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à 133 115.23 €

Au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AH

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

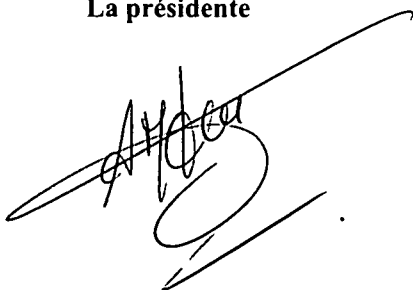
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

La présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.